

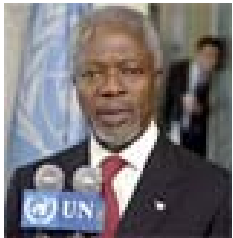
154/2005

Lundi, 12 décembre 2005

CÔTE D'IVOIRE : Kofi ANNAN salue la nomination de Charles Konan BANNY au poste de Premier Ministre.



Le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi ANNAN, s'est félicité de la nomination de M. Charles Konan BANNY au poste de Premier Ministre de la Côte d'Ivoire. Selon le Porte-parole du Secrétaire Général de l'ONU : « *Kofi ANNAN a félicité les parties ivoiriennes pour cet important premier pas vers la mise en œuvre de la décision de l'Union Africaine du 6 octobre 2005 endossée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1633 (2005) et est particulièrement reconnaissant aux Présidents OBASANJO du Nigéria, MBEKI de l'Afrique du Sud et TANDJA du Niger, qui ont tant contribué à cette décision* ». M. Kofi ANNAN a, par ailleurs, exhorté les parties à coopérer pleinement avec M. Charles Konan

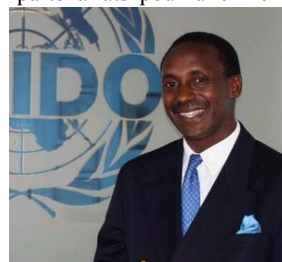


BANNY et a encouragé le Gouvernement de ce dernier à mettre en œuvre, avec le Groupe de Travail International, la feuille de route pour la période de transition qui doit conduire à des élections présidentielles dans le courant de l'année 2006. Il a aussi encouragé le Premier Ministre à travailler avec le Haut Représentant pour les Elections « *afin de résoudre le blocage au sein de la Commission électorale indépendante* ». Le Secrétaire Général de l'ONU a enfin félicité le Premier Ministre sortant, Monsieur Seydou DIARRA, « *pour les efforts importants qu'il a consentis pour la cause de la paix dans son pays* ». M. Charles Konan BANNY qui a déjà commencé ses consultations pour la formation de son gouvernement, est Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) basée à Dakar (Sénégal). Il a été désigné, le 4 décembre 2005, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, après plus d'un mois de tergiversations entre les parties ivoiriennes et la médiation africaine.

ONUDI : Dr. Kandeh K. YUMKELLA, premier Africain Directeur Général de l'Organisation.



L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) vient d'avoir un nouveau Directeur Général. Il s'agit du Docteur Kande K. YUMKELLA, élu par acclamation, pour une période de quatre ans, par la Onzième Session de la Conférence Générale de l'ONUDI. Le Docteur YUMKELLA (Sierra Léone), est le premier africain à être élu à la direction de l'ONUDI depuis que celle-ci est devenue Institution Spécialisée de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1985. Le nouveau Directeur Général de l'ONUDI a pris fonction le 8 décembre 2005. Dans son allocution, suite à sa nomination, le Dr YUMKELLA a donné les grandes lignes de sa vision pour l'ONUDI du futur qui doit être une organisation innovatrice et d'éducation de lutte contre la



pauvreté pour aider surtout les pays en développement à bénéficier des opportunités qu'offre le commerce mondial à réaliser un développement industriel durable. Selon le nouveau Directeur Général de l'ONUDI, parmi ses activités les plus immédiates figure une rencontre avec les Directeurs de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour des partenariats pour une meilleure amélioration des conditions de vie des populations à travers le monde. Le Dr YUMKELLA promet d'aider à promouvoir la coopération entre pays en développement : « *par exemple les pays pauvres d'Afrique pourraient apprendre les leçons sur la super croissance de la Chine et de la transformation du dynamisme technologique de l'Inde et du Brésil* ». La pauvreté, a précisé, le Dr. YUMKELLA, ne peut pas être éradiquée par les seules Charité et Solidarité ; ajoutant que la lutte contre la pauvreté demande surtout la mise en place de structures de création de richesse, le renforcement des capacités pour la production et le développement d'une industrialisation dans les pays en développement. Né en 1959, le Dr YUMKELLA est diplômé en Economie agricole de l'Université de Illinois des Etats Unis ; pays dans lequel il a servi dans beaucoup d'instituts académiques et de recherches. En 1994, il a été nommé, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Entreprises d'Etat de son pays, la Sierra Léone et intégrera l'ONUDI en 1996 en qualité de Conseiller du Directeur Général puis Directeur du Bureau de l'ONUDI pour l'Afrique et des Pays en développement. En 2000, le Dr YUMKELLA est nommé Représentant de l'ONUDI au Nigéria et en même temps premier directeur du Centre Régional pour le Développement Industriel basé dans ce pays. En 2003, il revint au siège de l'ONUDI à Vienne comme Conseiller Spécial du Directeur Général sortant M. Carlos MAGARIÑOS. Plusieurs autorités ont envoyé des lettres de soutien au nouveau Directeur de l'ONUDI. Parmi celles-ci figurent le Vice-Président de l'Union Africaine, le Président Paul KAGAME du Rwanda.

ONU - SENEGAL : Plus de 300 militaires déjà en service en Côte d'Ivoire.



Le 6^{ème} Contingent Sénégalais destiné à la Mission des Nations-Unies en République de Côte d'Ivoire (MINUCI) vient de recevoir son drapeau, au cours d'une cérémonie officielle qui a eu pour cadre la base aérienne de Thiès, en Zone militaire N°7. Selon la DIRPA (Direction des Relations Publiques des Armées), cette cérémonie intervient à l'issue d'une phase d'instruction et d'entraînement qui a duré deux mois et au cours de laquelle, les soldats ont acquis des techniques inhérentes à leur mission : veiller à la sécurisation des personnes et de leurs biens ; au respect des termes du cessez-le-feu entre les belligérants par rapport à ce qui les lie à la communauté internationale. La cérémonie a été présidée, au nom

du Chef d'Etat-Major Général des Armées, par le Colonel Balla KEITA, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre du Sénégal. Le



Colonel KEITA a mis l'accent sur la spécificité de la mission en terre ivoirienne exhortant ses hommes : « à ne négliger en aucun moment leur obligation de tous les jours, et à toujours faire preuve de professionnalisme en s'illustrant de belle

manière pour toujours mériter la confiance de la communauté internationale ». Le contingent est composé de 298 militaires et de 25 gendarmes mis au service des autorités pour assurer des missions de police militaire et des actions civilo-militaires. Il est conduit par le Chef de Bataillon, le Commandant Ousmane Aly KANE. La Côte d'Ivoire, qui a traversé des moments difficiles, est à la recherche de voies et moyens pour une paix et une stabilité durables.

ONU - SENEGAL : les ONG unanimes que les Droits de l'Homme garantissent la réalisation des OMD et permettent d'éviter des forfaits comme la Torture.



A l'instar de la communauté internationale, le Sénégal a célébré la journée des Droits de l'Homme sur le thème des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Droits de l'Homme avec un accent particulier sur la Torture. Pour marquer l'événement le Centre d'Information des Nations Unies (CINU - DAKAR) et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) partenaires, ont adopté un programme d'activités dont le clou a été la table ronde et l'exposition – photos (pour deux jours) organisées le 9 décembre 2005 à la Chambre de Commerce, Place de l'Indépendance à Dakar. La table ronde a été présidée et modérée par le Magistrat Amadou



Lamine FOFANA, au nom de Maître Mame Bassine NIANG, Ministre, Haut Commissaire aux Droits de l'Homme et à la Paix, en présence de M. Toussaint KONGO-DOUDOU, Directeur du CINU - Dakar. Les panélistes ont mis l'accent sur les relations étroites existant entre OMD et Droits de l'Homme comme l'a souligné l'un des panélistes, M. Djibril BADIANE de l'ONDH pour qui : « les OMD sont tous centrés sur l'Homme et ne cherchent qu'à l'aider à son plein épanouissement ; si les Droits de l'Homme sont respectés, point de Torture et la réalisation des OMD sera des plus effective ». Ils ont tous apprécié le message fort du Secrétaire Général de l'ONU lu par le Directeur du CINU-Dakar et demandé qu'il soit largement vulgarisé. Dans la soirée, une table ronde sur le même thème a réuni à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, étudiants, représentants d'ONG et Système des Nations Unies. Les activités ont démarré, le 2 décembre 2005 par un forum et se sont

poursuivies, le 4 décembre 2005 par une randonnée pédestre sur le thème de la journée. Le 10 décembre 2005, au Centre socio-culturel des Parcelles Assainies (Banlieue de Dakar), une autre table ronde sur le Droit à la Santé a été organisée, en collaboration avec le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme et l'Association Sénégalaise de Soutien aux Diabétiques. D'autres activités sont prévues notamment à Saint Louis, le 14 décembre 2005 et à Foundiougne en marge des négociations entre le Gouvernement et le Mouvement des Forces Démocratiques du Sénégal (MFDC), du 26 au 28 décembre 2005.

OACI : Selon le Président KOTAITE, 40 années d'efforts ont permis de rendre les vols aériens 70 % plus efficaces, plus propres et plus silencieux.



La Journée de l'aviation civile internationale a été célébrée, le 7 décembre 2005 sur le thème : « Vers une aviation écologique : assurer le maximum de compatibilité entre le développement sûr et ordonné de l'aviation civile et la qualité de l'Environnement ». Evoquant le rôle de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans l'effort mondial pour assurer un développement



plus durable du secteur de l'aviation civile, M. Assad KOTAITE, le Président de l'OACI a, dans son message, attiré l'attention sur une série de normes, de politiques et d'éléments indicatifs publiés par l'Organisation depuis plus d'une quarantaine d'années et qui ont permis de rendre aujourd'hui les vols aériens 70% plus efficaces, plus propres et plus silencieux que dans les années 1970. Le Président de l'OACI a aussi souligné que : « la libéralisation du transport aérien et la croissance remarquable de ce secteur progressent à un rythme plus rapide que les réalisations environnementales et il faut que les efforts déployés dans ce domaine de l'environnement s'accompagnent d'une plus grande concertation » ajoutant que : « L'entrée en vigueur, le 16 février 2005, du Protocole de Kyoto à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques a donné un nouveau souffle aux travaux de l'OACI pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre et a renforcé le rôle de chef de file de l'OACI dans le domaine de l'aviation et du changement climatique ». Instituée par l'OACI en 1994, lors de son Assemblée Générale commémorative du 50^{ème} anniversaire de l'Organisation, et avec l'assistance du Gouvernement du Canada, la journée a été proclamée Journée de l'ONU par une résolution adoptée par l'Assemblée Générale. L'objectif visé par la célébration de cette journée est de faire connaître et apprécier à l'échelle mondiale l'importance de l'aviation civile internationale pour le développement économique et social des États ainsi que le rôle de l'OACI dans la promotion de la sécurité, de l'efficacité et de la régularité du transport aérien international.

Pour compléter vos informations, veuillez consulter le site WEB de l'ONU <http://www.un.org>

Pour vos remarques et suggestions, veuillez envoyer vos messages à l'adresse suivante : cinu.dakar@sentoo.sn